

Route de La-Capite 24
1223 Cologny
T 022 737 49 49
F 022 737 49 50
info@cologny.ch

cologny.ch



cologny

bulletin communal

LOVE
PARCE QU'ON
LES AIME TANT !
A COLOGNY

ETE 2018
Mairie de Cologny



- 3 **SÉANCES, ON AVANCE !**
- 4 **PRÉSIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL**
- 5 **ACTUALITÉS**
- 7 **SOIRÉE DES MÉRITES**
- 11 **ASSERMENTATION DES APM**
- 13 **250ÈME ANNIVERSAIRE DE LA COMPAGNIE 26**
- 15 **PROMOTIONS SCOLAIRES**
- 16 **DEUX ÉQUIPES TSHM À L'OEUVRE !**
- 18 **MUSICOLAGNY**
- 20 **LA SAVIEZ-VOUS !**
- 24 **À VOTRE SERVICE**

ÉDITEUR

Mairie de Cologny
Route de La-Capite 24
1223 Cologny
t. +41 22 737 49 49
info@cologny.ch

RESPONSABLES REDACTION

Cristiana Juge
Maire

Catherine Pahnke
Conseillère administrative

Bernard Girardet
Conseiller administratif

CONCEPT GRAPHIQUE

Natalie Ris-Huguenin
atelier point virgule

PHOTOGRAPHE

Olivier Borgognon
olivierborgognon.com

IMPRESSION

Atelier Kurz, Carouge

TIRAGE ET DIFFUSION

2'600 exemplaires
Tout ménage
Commune de Cologny

QUOI DE NEUF A COLOGNY?



Les mois s'égrènent à Cologny comme ailleurs.

Depuis la dernière édition de ce bulletin communal, les manifestations communales se sont enchaînées : réception des nouveaux habitants de la commune, cérémonie du Mérite colognote et des distinctions spéciales, fête du 250ème de la Compagnie 26 des sapeurs-pompiers volontaires de Cologny, Musicologny sur un thème latino, sans oublier pour clore la série, la fête des promotions de l'école du Manoir sur le thème du cinéma.

La population s'accroît, intégrant maintenant la zone de développement de la Tulette et des Cèdres, qui se traduit notamment par une crèche qui peine à répondre à la demande de places, et par l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école du Manoir, et ce, deux années consécutives. On observe aussi que le quota d'élèves de l'école de Pré-Picot, dévolu à la commune, tend à être atteint.

La densification de la zone villa et la construction des Jardins de la Gradelle nous interpellent. Quel impact pour Cologny ? Le plan directeur communal en cours d'élaboration mène une réflexion notamment en termes d'aménagement, d'environnement, de mobilité et d'énergie.

Plusieurs projets sont en cours sur le territoire: les travaux de l'ancien bâtiment de l'école du Gerdil, pour l'agrandissement des locaux administratifs, le concours de la parcelle des Fours en vue de créer des logements pour les familles, ainsi qu'un IEPA pour les aînés, les travaux pour accéder aux combles du Centre culturel du Manoir pour créer d'autres activités culturelles, le projet d'aménagement des quais de Cologny destiné à améliorer l'accès au lac.

Que de projets pour satisfaire l'ensemble de nos habitants ! Cologny vit, Cologny bouge.

Bien à vous
LE CONSEIL ADMINISTRATIF

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2017

- Acceptation du document « démarche de concours d'architecture - parcelle des Fours ».
- Approbation de la résolution portant sur le projet de plan directeur des chemins de randonnée pédestre N° 2016-1.

SÉANCE DU 25 JANVIER 2018

Aucune décision particulière n'a été prise.

SÉANCE DU 22 FÉVRIER 2018

- Acceptation de la proposition de donner un accord de principe pour la réalisation des travaux à l'école Pré-Picot.
- Acceptation de la proposition de donner un accord de principe à l'aménagement de restrictions de stationnement au Pré Byron.
- Acceptation de la proposition d'allouer un montant de CHF 133'000.-- pour l'aménagement du chemin des Falquets.
- Acceptation de la proposition d'allouer un montant de CHF 5'000.-- à Mme Clara Trellu, pour autant que la commission ait un retour sur le déroulement du projet.

SÉANCE DU 22 MARS 2018

- Approbation de la délibération portant sur l'ouverture d'un crédit d'engagement de CHF 133'000.-- destiné à financer les travaux d'aménagement d'un ralentisseur de vitesse au chemin des Falquets.
- Approbation de la délibération portant sur l'ouverture d'un crédit d'engagement de CHF 370'000.-- destiné à financer des aménagements de restriction de stationnement sur l'esplanade du Pré Byron et des aménagements de modération de trafic sur le chemin Byron.

SÉANCE DU 26 AVRIL 2018

- Présentation des comptes 2017.
- Approbation de la délibération portant sur l'octroi d'un prêt sans intérêt de CHF 1'000'000.-- à l'Association du Foyer Saint-Paul et à l'EMS Foyer Saint-Paul destiné à financer les travaux de rénovation du rez-de-chaussée du Foyer Saint-Paul.

SÉANCE 17 MAI 2018

- Acceptation de la proposition relative à la participation de la commune de Cologny au projet d'acquisition de matériel multimédia par la Fondation Martin Bodmer à hauteur de CHF 40'754.--, destinés à l'achat de la table de présentation institutionnelle.
- Adoption des comptes 2017.
- Approbation de la délibération portant sur l'ouverture d'un crédit d'engagement de CHF 145'000.-- destiné à la réalisation des travaux de dédoublement du collecteur EC en sous-capacité au chemin Boissier, tronçon chemin Boissier/route de Thonon (phase 1).
- Approbation de la délibération portant sur l'ouverture d'un crédit d'engagement de CHF 270'000.-- destiné à la révision du plan directeur communal.
- Approbation de la délibération portant sur les crédits budgétaires de fonctionnement supplémentaires 2017.
- Approbation de la délibération portant sur le compte-rendu financier de l'exercice 2017.

ELECTION DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE ALLANT DU 1ER JUIN 2018 AU 31 MAI 2019 :

- Président :
Monsieur Pascal Hornung
- Vice-Président :
Monsieur Grégoire Gency
- Premier Secrétaire :
Monsieur Kurt Mäder
- Deuxième Secrétaire :
Madame Jasmine von Spee-Bodmer

séances on avance



Nouveau Président
du Conseil municipal du
1er juin 2018 au 31 mai 2019,
Pascal Hornung

SÉANCE DU 21 JUIN 2018

- Prestation de serment de Mme Wanda Sales Rozmuski.
- Désignation au sein des commissions culturelle, de la communication, de l'information & des manifestations, de l'environnement, de l'agriculture & de l'énergie, et de l'urbanisme & du développement.
- Acceptation du crédit complémentaire de CHF 35'000.-- nécessaire au déplacement de la colonne d'eau sise sous le parking du Pré Byron.
- Acceptation de la proposition de ne pas exercer le droit de préemption sur la parcelle N° 2246 sise au chemin de Pêcheurs.
- Approbation de la délibération portant sur l'ouverture d'un crédit d'engagement de CHF 813'000.-- destiné à financer les travaux d'aménagement du carrefour sis chemins de la Haute-Belotte/Boissier/Bonnevaux.
- Approbation de la délibération portant sur l'ouverture d'un crédit d'engagement complémentaire de CHF 172'800.-- destiné à financer la transformation de l'accès aux combles du bâtiment sis place du Manoir 4.
- Approbation de la délibération portant sur l'ouverture d'un crédit d'engagement de CHF 168'000.-- destiné à financer les travaux de mise aux normes des fenêtres du bâtiment sis place du Manoir 4.





Bernard Girardet
Conseiller administratif

TABACS-JOURNAUX

Cela fera une année en septembre que Madame Zahra CAILLAT a repris le Tabac-journaux de la place du Manoir.



Pour faire fructifier son commerce et le rendre attractif, Mme CAILLAT ne manque pas d'idées. Elle a non seulement modifié l'agencement des locaux mais aussi varié l'offre. Hormis les produits classiques tels que les journaux, les cigarettes, la papèterie, les bonbons et les glaces, Madame CAILLAT innove.

Ainsi, les amateurs de thé y trouveront les fameux produits de Betjeman & Barton, un assortiment des chocolats de Philippe PASCOËT ravira les gourmands et conviendra pour une petite attention. Une variété de jeux de société permettra, à n'en pas douter, d'offrir des cadeaux d'anniversaires appréciés ou simplement de se faire plaisir.

Depuis peu, ceux qui souhaitent consommer une boisson prise au kiosque ou bouquiner à l'ombre de la toile de tente peuvent s'asseoir autour des deux petites tables installées sur le pas de porte.

Espérons que ces nouveautés plairont aux Colognotes !



Cours de gym ouverts à tous !
Reprise des cours le 1er septembre et jusqu'au 29 !

EPICERIE REDANI

L'épicerie CROCKETTI change de mains et de nom. Après 40 ans aux commandes, Gianfranco CROCKETTI a remis son épicerie et ils ne seront pas trop de deux pour lui succéder.

Bien connu des habitués, Fernando MONTEIRO, employé depuis treize ans dans l'épicerie, s'est associé à Reda NEFIL, commerçant spécialiste des pâtes fraîches artisanales, pour reprendre l'épicerie du village, nouvellement nommée « REDANI ».

Sans délaisser les produits phares qui ont fait sa renommée, ils répondent à la demande marquée pour la sauvegarde de l'environnement et proposent un grand choix de produits régionaux. Vous y trouverez ainsi une large gamme de produits bio, alimentaires bien sûr, mais également cosmétiques et ménagers.

Le service traiteur propose de nombreuses spécialités italiennes à l'emporter, mais également des produits spécifiques tels que des pâtes sans gluten. Soyez sans crainte, les délicieux poulets rôtis restent à la carte !

Des travaux d'aménagements devraient être entrepris cet automne afin d'améliorer l'accueil et la présentation des produits.





SOIREE DES MERITES

LUNDI 26 MARS 2018 - SOIREE DES MERITES

8



7

MÉRITE SPORTIF ANNUEL

Catherine Pahnke, Conseillère administrative



C'est par une « ronde de récompenses » que la soirée s'est ouverte, dans le cadre toujours aussi enchanteur de celui de la Nautique. Cette année, le Conseil administratif a souhaité mettre en lumière, l'action d'un ensemble de Colognotes, lesquels ont œuvré et sont pour la plupart toujours encore actifs, au service des plus pauvres et des plus nécessiteux, ici et partout dans le monde. Motivation, talent, enthousiasme, dévouement inlassable, sont autant de qualités qui font leur réputation et les honorent.

Nous avons célébré :

★ **MINOU KHAMSI**
active dans la défense des droits de l'enfant, à Terre des Hommes.

★ **HEIKE RIETHAUSER**
bénévole de Frères de nos Frères depuis 1979.

★ **DANIEL CACHIN**
entré à Handisport Genève en 1984, créateur en 1988, du Swiss Open en fauteuil roulant.



★ **KURT ET ISABELLE MAEDER**
pour leur action dans Alliance SEP, au sein de la communauté protestante et de maintes associations villageoises, depuis plus de 30 ans.

★ **SANDRO ET ANNE-MARIE MANZONI**
pour l'association « Coup de cœur Boulad » récemment rebaptisée « Association solidarité Egypte ».

★ **CATHERINE ET PIERRE-ALAIN FORMICA**
pour leurs 18 ans avec l'association « Danse Habile ».



★ **LISETTE WUTHIER**
bénévole au Foyer du Vallon EMS pour personnes aveugles et malvoyantes ; membre du Comité et active au sein de la communauté d'Emmaüs.

★ **FAY ET RAYMOND ROGERS**
pour English Teachers Association, ETAS.

★ **YVONNE REISTAD**
pour son engagement au service de l'association Surya depuis 2006.

Avec à ses côtés

★ **SYLVIE LEMOIGNE**
et l'association Surya little birds.

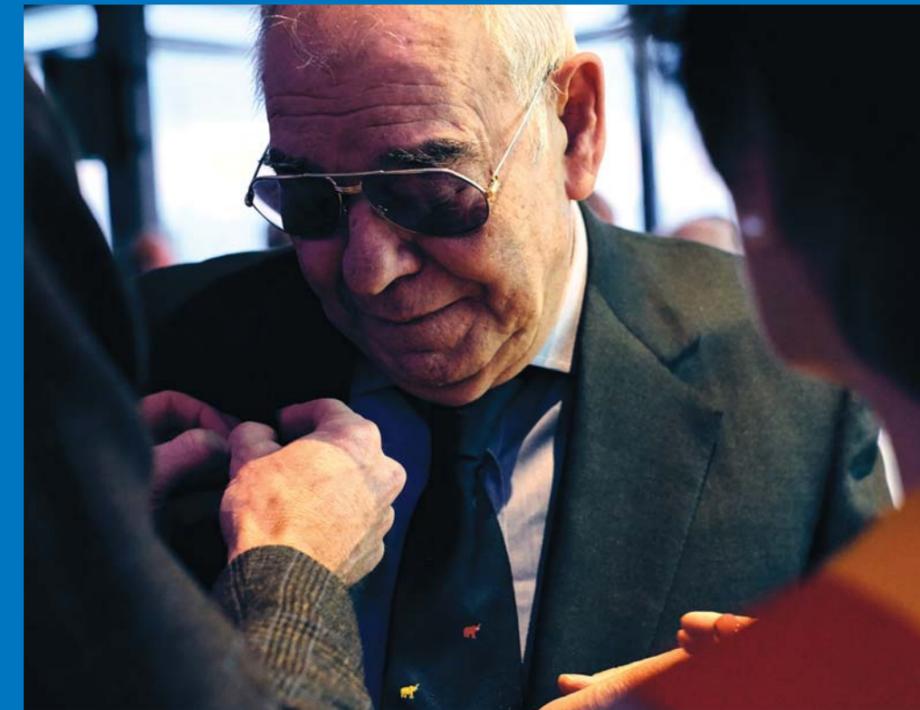


A toutes et tous, nous avons dédié les paroles du guide spirituel et homme politique, Mahatma Gandhi, au travers desquelles ils ont pu se reconnaître et se remémorer les temps forts de leurs expériences.

Prends ton sourire, et donne-le à celui qui n'en a jamais eu.
Prends un rayon de soleil, et fais-lui percer les ténèbres.
Découvre une source, et purifie celui qui est dans la boue.
Prends une larme, et dépose-la sur le visage de celui qui ne sait pas pleurer.
Prends le courage, et mets-le au cœur de celui qui ne peut plus lutter.
Découvre un sens à la vie, et partage-le avec celui qui ne sait plus où il va.
Prends dans tes mains l'Espérance, et vis dans la lumière de ses rayons.
Prends la bonté, et donne-la à celui qui ne sait pas donner.
Découvre l'amour, et fais-le connaître à tous.

Mahatma Gandhi

MÉRITE
C O L O G N O T E
18
mmune
gny



Le Conseil administratif décore du mérite colognote la personne domiciliée sur la commune qui a contribué par son action au rayonnement de Cognoy et/ou qui s'est distinguée par son engagement au service de la communauté.

Tiré d'un procès-verbal d'une séance du Conseil municipal du 3 mars 1977 :

«la succession de la Coopérative préoccupe la Mairie. Des annonces ont été publiées dans la FAO ; 2 ou 3 personnes, dont Monsieur G. Crocetti, sujet italien, qui a paru un candidat sérieux et compétent, ancien gérant, durant 17 ans, de la Migros de Carouge, actuellement domicilié au Grand-Sacconnex, où il gère le commerce Tourelle-Alimentation. Il est question d'ouvrir un étal de boucherie et Monsieur Crocetti serait prêt à conclure avec la Mairie un bail de 10 ans, ce qui paraît long ... »

Nous savons ce qu'il en sera puisque nous voici, 40 ans plus tard, célébrant, entre autre, la longévité de sa carrière !
Il est dit ensuite :

«... après renseignements pris, ce candidat, réputé travailleur et dynamique, paraît être une valeur sûre et recommandable. »

Et le Maire d'alors, Monsieur Jean-Pierre Vallon, de demander l'accord du Conseil pour poursuivre les tractations, rien n'étant signé encore.

Un petit saut jusqu'à la séance du 10 mai 1977. Sous les communications, nous lisons :

« 15 avril : reprise de la Coopérative par Monsieur G. Crocetti, du commerce d'épicerie qui semble avoir pris un bon départ. »

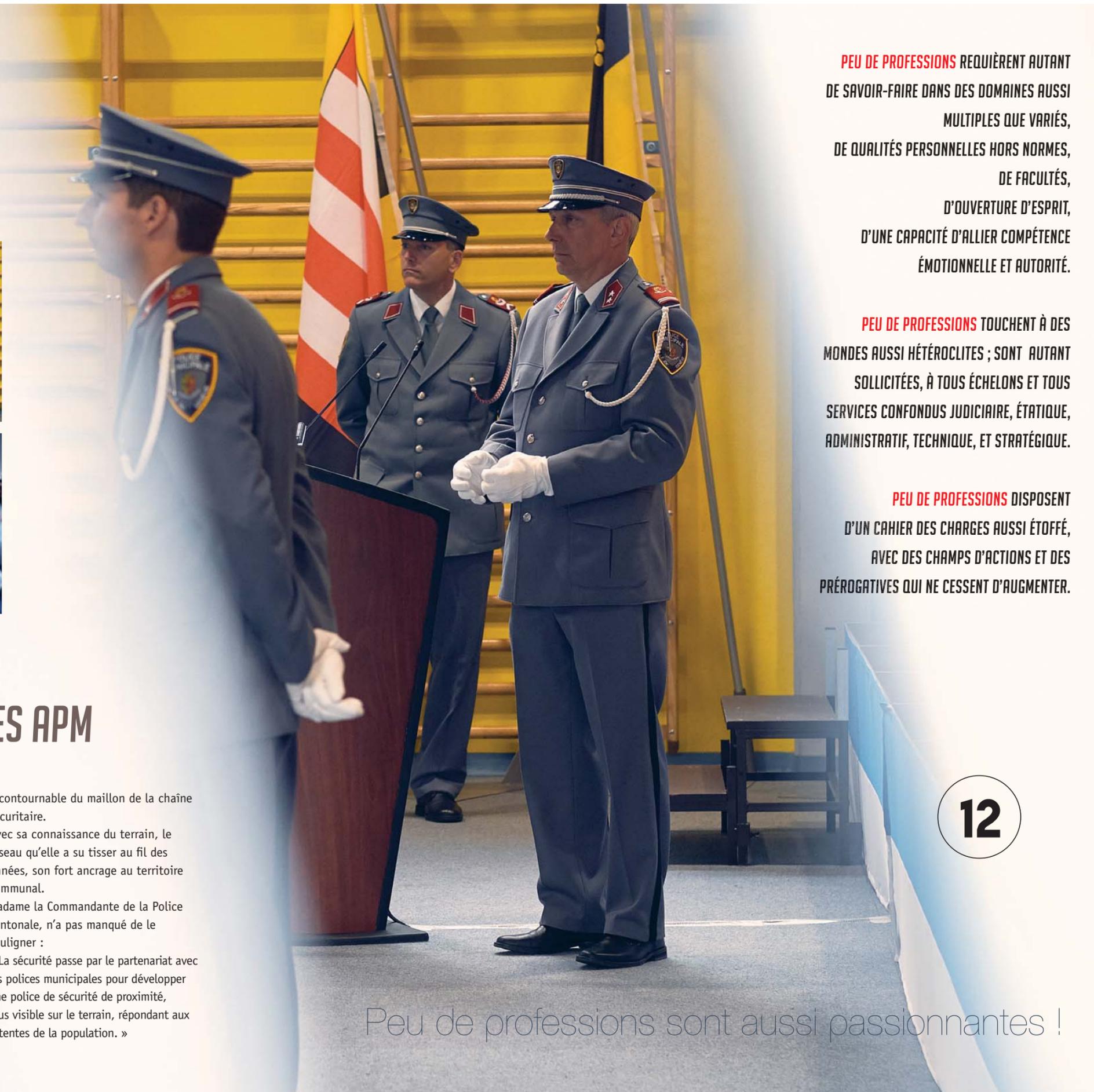
Il ne pouvait s'empêcher, même pendant ses rares temps de loisir, de visiter les foires alimentaires, que ce soit en Europe ou aux Etats-Unis, au cas où il trouverait de la belle marchandise à importer, ce qui à l'époque n'était pas courant.
Son magasin, il le voulait à la pointe des tendances et de la nouveauté.
Importations de pâtes fraîches, de jambon blanc italien, de pesto semi-frais, de panetone, de vin, connus loin à la ronde, il a été le précurseur de ce mode d'achat.
Ses clients sont devenus sa famille ; et des familles, il en a servis ! De très célèbres, d'autres moins, des villageois et des étrangers de passage ou séjournant une partie de l'année sur la commune ; mais toujours avec le même professionnalisme et la passion intacte.

Il a célébré son mariage à Cognoy ; Son fils Stéphane y est né ; Qui a travaillé à ses côtés et y poursuit à son tour, une belle carrière commerciale. Il s'est également fortement ancré dans le tissu associatif de la commune. Tout cela a fait de lui, le candidat idéal au Mérite colognote.

★ **GIANFRANCO CROCETTI**



11



PEU DE PROFESSIONS REQUIÈRENT AUTANT DE SAVOIR-FAIRE DANS DES DOMAINES AUSSI MULTIPLES QUE VARIÉS, DE QUALITÉS PERSONNELLES HORS NORMES, DE FACULTÉS, D'OUVERTURE D'ESPRIT, D'UNE CAPACITÉ D'ALLIER COMPÉTENCE ÉMOTIONNELLE ET AUTORITÉ.

PEU DE PROFESSIONS TOUCHENT À DES MONDES AUSSI HÉTÉROCLITES ; SONT AUTANT SOLLICITÉES, À TOUS ÉCHELONS ET TOUS SERVICES CONFONDUS JUDICIAIRE, ÉTATIQUE, ADMINISTRATIF, TECHNIQUE, ET STRATÉGIQUE.

PEU DE PROFESSIONS DISPOSENT D'UN CAHIER DES CHARGES AUSSI ÉTOFFÉ, AVEC DES CHAMPS D' ACTIONS ET DES PRÉROGATIVES QUI NE CESSENT D'AUGMENTER.

LUNDI 30 AVRIL 2018

CÉRÉMONIE D'ASSERMENTATION DES APM

Ce fut une journée historique de notre vie communale, dès lors que pour la première fois, nous l'avons célébrée sur notre territoire.

Au cours d'une cérémonie protocolaire empreinte de solennité et d'émotion, les nouveaux diplômés ont prêté serment devant leur magistrat communal, siégeant aux côtés du Conseiller d'Etat Pierre Maudet.

Une formation entièrement revue conduit cette année, à une certification cantonale.

Elle se poursuivra, via le concept global de formation continue, de manière à leur permettre de maintenir leurs compétences à la hauteur des attentes de la population, des communes et du canton.

Alors que s'achèvent les travaux sur le développement de la politique de sécurité de proximité, une certitude paraît d'ores et déjà acquise : la police municipale est un acteur majeur,

incontournable du maillon de la chaîne sécuritaire.

Avec sa connaissance du terrain, le réseau qu'elle a su tisser au fil des années, son fort ancrage au territoire communal.

Madame la Commandante de la Police cantonale, n'a pas manqué de le souligner :

« La sécurité passe par le partenariat avec les polices municipales pour développer une police de sécurité de proximité, plus visible sur le terrain, répondant aux attentes de la population. »

12

Peu de professions sont aussi passionnantes !

NET'LÉMAN :

NETTOYAGE DES RIVES DU LAC LÉMAN

CE N'EST PAS MOINS DE 564 KG DE DÉCHETS QUI ONT ÉTÉ RAMASSÉS SUR LES RIVES DU LAC DANS LE PÉRIMÈTRE DE LA TOUR CARRÉE À COLOGNY, DANS L'ESPACE DE QUELQUES HEURES LE SAMEDI 26 MAI.

CETTE OPÉRATION A RASSEMBLÉ PLUS DE 800 BÉNÉVOLES AUTOUR DU LAC LÉMAN ET A PERMIS DE COLLECTER 5492 KG DE DÉCHETS DE TOUTES SORTES, DONT 20% DE PLASTIQUE. DES OBJETS INSOLITES SONT RAMASSÉS, MAIS AUSSI ET MALHEUREUSEMENT, MÉGOTS DE CIGARETTE, PAILLES ET BOUTEILLES EN PLASTIQUE FONT PARTIE DU LOT.

L'OPÉRATION EST IMPORTANTE, ELLE VISE À NETTOYER NOS RIVES, MAIS AUSSI À SENSIBILISER LES UTILISATEURS DU BORD DU LAC À RESPECTER LEUR ENVIRONNEMENT.

COLOGNY, LA TOUR CARRÉE : 564 KG
RADE DE GENÈVE, LES EAUX-VIVES : 517 KG
BELLEVUE (GE) 200 KG
VERSOIX (GE) : 399 KG
NYON : 646 KG
ST-PREX : 156 KG
LAUSANNE : 457 KG
BOURG-EN-LAVALUX : 320 KG
VEVEY : 156 KG
TERRITET : 465 KG
VILLENEUVE (VD) : 417 KG
PORT DU BOUVERET (VS) : 265 KG
EVIAN-LES-BAINS : 802 KG

MERCI À L'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU LÉMAN ET AUX BÉNÉVOLES QUI ONT PARTICIPÉ À CETTE JOURNÉE ! C'EST AUSSI GRÂCE À EUX QUE NOUS POUVONS PROFITER PLEINEMENT DE NOTRE LAC.

WWW.NETLEMAN.CH

13



Catherine Pahnke, Conseillère administrative



250ÈME ANNIVERSAIRE DE LA COMPAGNIE 26 DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES DE COLOGNY

2 JUIN 2018

250 ans ! C'est un sacré bail !

Voilà une Compagnie, non seulement remarquable par sa longévité mais aussi parce qu'elle a su démontrer sa capacité à traverser et transcender les évolutions technologiques du métier, car c'est bien un métier, même si l'on est volontaire ; les exigences de la formation continue ; les transformations structurelles et les évolutions administratives, l'attestent.

Fort de ce bel âge et de l'expérience accumulée, la Compagnie n'a rien à craindre de l'avenir, qu'elle peut entrevoir avec sérénité et confiance. En effet, le bénéfice de cette longue histoire met en perspective et nous autorise à relativiser les craintes que nous pourrions nourrir pour sa destinée. Les développements sur lesquels les Commandants travaillent de concert avec leurs magistrats de tutelle, sont bien entamés et s'accomplissent dans un bon esprit de collaboration et de respect mutuel.

Longue vie à la Compagnie 26 !



15

PROMOTIONS SCOLAIRES 2018



VENDREDI 29 JUIN : UN GRAND JOUR POUR LES ÉLÈVES DE COLOGNY-MANOIR, CELUI DE LA FÊTE DES PROMOTIONS.

COMME CHAQUE ANNÉE, LA MATINÉE A PERMIS AUX PLUS JEUNES D'APPRÉCIER UN SPECTACLE DONNÉ DANS LA SALLE COMMUNALE, CETTE FOIS, LE CONCERT-THÉÂTRE « BÉRENGÈRE PREND L'AIR », ET AUX ÉLÈVES DE 4P À 8P DE PROFITER DES INSTALLATIONS DU CENTRE SPORTIF POUR S'ADONNER À DES ACTIVITÉS MULTISPORTS.

DÈS 13H30 POUR TOUS, PLACE AUX JEUX DANS LE PARC DE LA MAIRIE AVEC DISTRIBUTION DU GOÛTER PAR MADAME LE MAIRE, ENTOURÉE DE QUELQUES COLLABORATEURS DE LA MAIRIE ET DES JEUNES AIDES ENGAGÉS POUR L'OCCASION. AUX CÔTÉS DES HABITUELS TREMPOLINE, JEUX GONFLABLES ET CARROUSEL, FIGURAIENT LES TOUJOURS TRÈS CONVOITÉS ATELIERS DE MAQUILLAGE ET, EN NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE, UN ATELIER DE BULLES MAGIQUES QUI A RENCONTRÉ UN FRANC SUCCÈS.

LE CORTÈGE DU SOIR FUT EMMENÉ PAR LA JEUNE TROUPE DYNAMIQUE DES FIFRES ET TAMBOURS DU CONSERVATOIRE POPULAIRE DE MUSIQUE DE GENÈVE, JUSQU'À LA SALLE DE GYMNASTIQUE MAGNIFIQUEMENT MISE EN PLACE POUR LE SPECTACLE DES ENFANTS SUR LE THÈME DU « CINÉMA ».

LA RONDE DES DANSES ET DES CHANTS A ENCHANTÉ ET CHARMÉ LES PARENTS, LES PROCHEs ET LES AUTORITÉS.

LA CÉRÉMONIE TERMINÉE, TOUT CE PETIT MONDE S'EST RETROUVÉ SOUS LA TENTE ET A PARTAGÉ POULETS ET GIGOTS PRÉPARÉS AVEC AMOUR PAR LES MEMBRES DE LA COMPAGNIE 26 DES SAPEURS-POMPIERS DE LA COMMUNE.



DEUX ÉQUIPES TSHM SONT À L'ŒUVRE AUPRÈS DES JEUNES DE COGNZY

Prévention dans des lieux festifs, lutte contre le «littering», suivi individuel en situation de crise: les travailleurs sociaux hors murs de Chêne&Co et d'Arve-Lac joignent leurs forces pour atteindre la jeunesse locale.

Pour atteindre les jeunes d'une commune, il faut les attirer vers des activités ou aller à leur rencontre, quitte à traverser les frontières communales. C'est la réflexion qui nous a amenés à unir nos efforts. Nous sommes deux équipes de travailleurs sociaux hors murs (TSHM) de la Fondation pour l'animation socioculturelle: celle de Chêne&Co et celle d'Arve-Lac. La première est déployée sur les deux Chênes et Cognzy et emploie 5 TSHM. Dans la seconde, 2 TSHM sont à l'œuvre dans 12 communes de la Rive gauche, dont Cognzy également.

APPRENDRE À RESPECTER L'ESPACE PUBLIC

Nous atteignons les jeunes Colognotes en allant sur les lieux qu'ils fréquentent, par exemple à la Migros de la Gradelle, à Chêne-Bougeries. Située à proximité de plusieurs établissements scolaires – ECG, cycle, école de commerce – et du « haut » de la commune de Cognzy, elle accueille chaque midi de nombreux jeunes qui viennent y acheter leur pique-nique. Une bonne collaboration avec cette enseigne nous a permis d'y entreprendre de la prévention contre le «littering».

Autre lieu de contact, le C.O la Gradelle. En janvier passé, nous avons offert aux élèves de ce cycle - où étudient nombre de Colognotes - du thé et des biscuits. Cette visite durant une pause a permis aux jeunes de nous identifier, ce qui leur permettra de recourir à nos services, par exemple pour demander un entretien individuel.

ACTION DE PRÉVENTION SUR LES RIVES DU LAC

A l'été 2017, la collaboration entre les deux équipes TSHM a permis une belle

action de prévention sur les rives du lac, aux abords d'une soirée organisée par les utilisateurs de l'espace de sports nautique situé en amont de Genève Plage. L'opération a mobilisé deux groupes de jeunes formés à la prévention avec l'appui de la police municipale et de Carrefour Addictions. Un stand a été érigé à l'entrée de la fête, offrant - entre autres - au jeune public la possibilité de découvrir si leur taux d'alcoolémie permettait ou non de reprendre la route. Les intervenants, flanqués par des TSHM et des moniteurs de nos équipes, ont également longé les quais pour prendre langue avec les fêtards. Ils ont distribué des bouteilles d'eau, des éco-box (cendriers portables) et des Black Box (un kit avec des préservatifs). Les messages sont d'autant plus percutants qu'ils sont véhiculés par des jeunes qui pour certains ont eux-mêmes connu, ou connaissent encore, des situations à risques. Ces actions de réduction des risques sont aussi valorisantes pour les garçons et filles qui y participent.

Le même été, vos TSHM ont planté leur camp sur la plage de la Savonnière. Au menu: quatre semaines d'accueil libre et d'activités, qui ont attiré en moyenne une cinquantaine de personnes par jour.

AUTOURS DU BRUIT

Autre lieu phare: le Pré-Byron. Notre équipe TSHM Arve-Lac s'y rend sporadiquement et y propose des hot-dogs. Cette offre permet de tisser des conversations, par exemple au sujet de la consommation de cannabis. Le thème du bruit peut aussi être abordé. Au parc Stagni, à Chêne-Bougeries, les actions de l'équipe Chêne&Co sur le respect des espaces publics ont ainsi permis de retarder sa fermeture le soir. Pour rappel, Stagni et le parc Sismondî accueilleront fin août le festival Deschênes, qui reçoit le soutien des 2 Chênes et de Cognzy.

EN 2107, CHÊNE&CO A LANCÉ UN TOUS MÉNAGES À COGNZY POUR CONNAÎTRE LES BESOINS DES HABITANTS. CES DERNIERS ONT NOTAMMENT ÉVOQUÉ LA CRÉATION DE LIEUX DÉVOLUS AUX ADOLESCENT-E-S, UNE MEILLEURE DESSERTE EN TRANSPORTS PUBLICS ET LA SÉCURISATION DE CERTAINES ROUTES EN FAVEUR DES CYCLISTES.

L'ÉQUIPE TSHM DE CHÊNE & CO



FESTIVAL DESCHÊNES 2018

Gratuit et ouvert à tout un chacun, ce festival se veut être un lieu d'échange, de partage et de rencontre autour d'activités ludiques et sportives.

Ainsi, du mardi au samedi, de 14h00 à 18h00, petits et grands, jeunes et moins jeunes, téméraires et prudents n'auront eu que l'embarras du choix ! Chacun aura pu s'amuser avec les jeux proposés par la ludothèque de Chêne-Bougeries, s'instruire en suivant les ateliers scientifiques

Du 21 au 25 août 2018, le Festival Deschênes a repris ses quartiers, pour la troisième année consécutive, au cœur de la verdure des parcs Sismondî et Stagni, sur la commune de Chêne-Bougeries.

savamment orchestrés par le Mouvement Jeunesse Suisse Romande, s'essayer à la grimpe jusqu'à 6 mètres du sol et bien d'autres surprises encore ! Le vendredi soir, le parc s'est paré de ses habits de lumière afin d'accueillir divers concerts jusqu'à 23h00 avec, comme mise en bouche, l'excentrique Jacky Lager !

Le festival, c'est aussi d'extraordinaires collaborations entre les communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Cognzy

et de quelques acteurs qui les composent. Les mairies de ces trois communes, l'équipe de TSHM Chêne & Co, le Spot – MQ de Chêne-Bourg, le PasSage41 – CRL de Chêne-Bougeries, la ludothèque de Chêne-Bougeries, le Mouvement Jeunesse Suisse romande... on ne peut citer ces collaborations sans évoquer le concours précieux des jeunes des trois communes qui ont oeuvré tous les jours sur le site à la réalisation de cette semaine haute en couleur !

Gratuit et ouvert à tout un chacun, ce festival se veut être un lieu d'échange, de partage et de rencontre autour d'activités ludiques et sportives.



Durant l'après-midi du samedi, baigné d'un beau soleil et d'une douce chaleur enfin revenus, au Temple, un public ravi a applaudi successivement, le jeune pianiste prodige genevois Nicolas Comi, compositeur et interprète, la chorale de Vandoeuvres, Choulex, Cologny, ses solistes et son orchestre ainsi que l'ensemble Tinaja, venu nous interpréter de la musique populaire et folklorique vénézuélienne, prélude à la soirée festive LATINO au parc de la Mairie, sur le thème choisi par les membres de la commission des manifestations.

Dès 18h00, petits et grands se sont initiés aux danses latines, sous la direction dynamique et bienveillante de Carlito Macumba. Avant de laisser place aux groupes de musique cubaine Tradicion et de salsa, latino-jazz, Nolosé. L'ambiance est encore montée d'un cran avec les musiciens de Ginebra Salsa qui ont emmené les danseurs fort nombreux, à travers des rythmes endiablés, jusqu'à minuit.

Et que dire de la prestation des Mariachi Quetzal et de leurs danses latines, qui ont occupé les interludes, si ce n'est que nous retiendrons comme l'un des « tous grands moments » de la fête, leurs interprétations au milieu du public, sous la tente, nous invitant à danser et chanter ensemble, unis par cette joie communicative et magique que seule la musique sait nous procurer.

La fête s'est poursuivie le dimanche matin avec la célébration interreligieuse qui nous tient à cœur, suivie d'une présentation inédite de l'opéra d'Offenbach « Pomme d'Api », interprété par nos artistes colognotes préférés, Davide Autieri, Léana Durney, et leurs amis chanteurs, actifs au sein de l'association « Mise en Voix ». Un grand BRAVO à tous les artistes pour leurs prestations !

Un grand BRAVO également aux membres de la commission des manifestations pour l'organisation de ce beau week-end et leur choix de la programmation.

Un immense MERCI aux collaborateurs de la Mairie, sans qui rien de tout cela n'aurait été possible. Toutes et tous, ensemble main dans la main, ont contribué au succès de la manifestation.

Le festival MusiCologny qui s'est tenu le week-end du 16 et 17 juin, a ouvert la saison d'été de façon magistrale, dans une folle ambiance latino !



18

MUSICOLOGNY





1ER JUIN 2018

Chaque année, la Société de la restauration et du 1er juin organise au Port Noir une cérémonie commémorative permettant aux Genevois de revivre un volet de leur histoire, en évoquant la restauration de la République et l'adhésion de Genève à la Confédération.

Le 1er juin 1814, la population genevoise accueillait, deux troupes fribourgeoises et une compagnie soleuroise de 300 hommes, envoyées par la Diète helvétique en gage d'amitié, afin de marquer le retrait

des troupes de Napoléon du territoire genevois quelques mois plus tôt. Annexée à la République française depuis 1798, sa libération fut possible grâce à l'armée autrichienne faisant fuir les troupes de Napoléon.

Lors de la célébration du bicentenaire, le Journal de l'Université Campus titrait:

Genève et la Suisse, un mariage de raison qui a bien tourné

Dans cette édition, les historiens estiment qu'en réalité, les puissances alliées furent les initiatrices

de l'adhésion de Genève à la Confédération, car elles souhaitaient contenir la France et son empereur envahissant dans ses frontières.

Genève occupait une position stratégique au bout du lac et la Suisse, en s'adjoignant Genève, rendait le Rhône et la traversée du Simplon inatteignables. Face à l'incertitude de son avenir, Genève a alors choisi la Suisse. L'amour pour la patrie ne faisait pas vraiment partie du contrat.

Le mariage était de raison !

Assimilée au désordre et à la contestation par les autres cantons, Genève était très attachée à son indépendance. Elle voulait rester protestante quitte à demeurer territorialement petite et elle tardera à participer pleinement à la Diète.

Genève, canton riche, aujourd'hui grand contributeur, s'est adapté, s'est développé et a contribué peu à peu à la cohésion nationale devenant à part entière l'acteur d'un mariage qui a bien tourné.

21



Cristiana Juge, Maire

CENTRE CULTUREL DU MANOIR - CCMANOIR

LE MANOIR 4



Il y a lieu ici de souligner l'engagement sans faille des membres du comité du CCManoir et de les remercier du travail accompli pour offrir des prestations de qualité pour tous. Le comité est constitué aujourd'hui de :

Joëlle GERVAIX, présidente
Stemar Theodor AUBERT, trésorier
Céline BENARESH
Julie STRASSER
Pablo BATISTA, représentant du Conseil municipal
Pascal HORNUNG, représentant du Conseil municipal

Le Manoir 4 accueille actuellement dans ses locaux, la Bibliothèque et le Centre Culturel du Manoir. Financées par la Commune, ces deux structures fonctionnent grâce à des bénévoles engagés pour la culture, qu'elle soit d'art plastique, photographique, littéraire ou encore musical.

Depuis 2014, le CCManoir a développé son offre d'événements culturels proposant en moyenne sept artistes par année avec des expositions de peinture et de sculpture, mais aussi des conférences, des concerts et du cinéma. Le CCManoir a su développer des collaborations avec notamment la Fondation Martin Bodmer, le Théâtre Le Crève-Cœur, mais aussi avec d'autres, comme la Haute Ecole d'Art et de Design.

Le bulletin communal est l'occasion de remercier tous ceux qui ne sont pas cités ici et qui ont œuvré pendant plusieurs années au sein du CCManoir, mais aussi à deux jeunes femmes qui ont quitté le comité récemment: Camille Gervais à fin décembre 2017 et Sophie Kaleas à fin mai 2018.

PENDANT LES TRAVAUX, FERMÉ DU 11 JUIN AU 20 SEPTEMBRE

BOURSE AUX SERVICES

20

Initiée par la Commission sociale, la Commune met en place pour cet automne la Bourse aux services. Elle est conçue pour encourager la solidarité entre personnes habitant notre Commune et couvrir les besoins de la population en termes de services ou d'aides. Par le biais d'une plateforme internet, elle permettra aux personnes qui le souhaitent, de proposer des services gratuits ou payants, ou alors d'exprimer leurs demandes d'aide.

La Bourse aux services fonctionnera sous l'entière responsabilité des adhérents (uniquement les habitants de Cologny, excluant les entreprises) qui devront signer une charte d'utilisation de la plateforme.

QUELQUES EXEMPLES D'OFFRES OU DE DEMANDES :

- ★ TRANSPORTS OU COURSES
- ★ JARDINAGE
- ★ BRICOLAGE
- ★ ADMINISTRATION
- ★ APPUI SCOLAIRE
- ★ COURS DE LANGUES
- ★ BABY-SITTING
- ★ ETC ...

Par ailleurs, dans le but de favoriser les échanges intergénérationnels et d'aider les personnes âgées de plus de 75 ans, malades et/ou les personnes à mobilité réduite (au bénéfice du macaron), la Commune de Cologny mettra à disposition de ces personnes huit bons correspondant chacun à une demi heure de travail, pour une année, qui leur permettront d'engager un-e jeune de la commune âgé-e de 16 à 25 ans pour effectuer les services dont ils ont momentanément besoin.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'EMS Foyer St-Paul possède une Unité d'accueil temporaire et de répit

Depuis une année, il propose une chambre accueillant des personnes en âge AVS, de manière temporaire (de 5 à 45 jours par année).

Les raisons d'accueil temporaires sont motivées par :

- Besoin de répit du bénéficiaire
- Besoin de répit du proche aidant
- Épuisement du proche aidant
- Absence du proche aidant
- Hospitalisation du proche aidant
- Travaux dans le logement
- Logement momentanément inhabitable
- Sortie d'hospitalisation

(uniquement si le retour à domicile est possible mais retardé en cas d'absence du proche aidant ou pour tout autre motif désigné ci-dessus)

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter Sarah Gallay au 022 718 11 11
 gallay-sarah@foyer-st-paul.ch
 www.foyer-st-paul.ch

SI VOUS SOUHAITEZ DÉJÀ VOUS INSCRIRE, VOUS POUVEZ NOUS ÉCRIRE À INFOSERVICES@COLOGY.CH, OU TÉLÉPHONER AU 022 737 49 49

Chacun des membres participe activement aux événements organisés et au succès du CCManoir !

ABONNEMENTS TPG ET CFF

Une participation financière de CHF 100.— pour l'acquisition ou le renouvellement de l'abonnement annuel TPG ou d'un abonnement CFF.

Il suffit de se présenter à la réception de la Mairie muni de l'abonnement, de la quittance d'achat et d'une pièce d'identité.

Attention : le remboursement n'est possible que dans le délai d'une année suivant l'achat ou le renouvellement dudit abonnement.

ABONNEMENTS CGN EN 1ÈRE CLASSE

8 abonnements sont gracieusement mis à disposition des Colognotes, pour une journée et sur réservation préalable, à la réception de la Mairie.

Voir conditions détaillées sur le site internet : cology.ch

Horaires de navigation : cgn.ch

LES CARTES JOURNALIÈRES CFF

Elles donnent droit à une journée complète de transport sur les lignes des CFF, les bateaux et les cars postaux, ainsi que dans les trams et les bus de la plupart des villes suisses, dont Genève. Elles sont réservées aux personnes domiciliées sur la commune de Cologny. Prix unitaire : CHF 35.- Retrait à la réception de la Mairie dans les 2 jours ouvrables suivant la réservation.

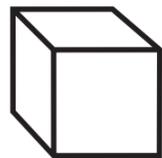
Réservation : sur internet cology.ch, par téléphone ou à la réception de la Mairie.

Attention : le paiement en ligne n'est pas possible. Les cartes ne sont ni reprises, ni échangées.

PRIX UNITAIRE
CHF 35.-



NOUVEAU ! L'Etat simplifie vos démarches !



AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE (APA): GENÈVE PASSE AU 100% NUMÉRIQUE

Nouveau : Vous envisagez de demander une autorisation de construire par procédure accélérée (APA) : une nouvelle prestation numérique vous permet de le faire par Internet et sans aucun papier.

QUATRE BONNES RAISONS DE DÉPOSER SA DEMANDE PAR INTERNET

- La plate-forme APA-Démat vous guide pas à pas. Vous avez moins de risques de déposer un dossier incomplet qui serait renvoyé.
- Plus besoin d'imprimer le dossier en 5 exemplaires : aucun document papier n'est demandé.
- Vous avez en permanence une visibilité complète sur l'avancement de votre dossier. Par exemple, vous avez accès aux préavis rendus par les services spécialisés. Plus besoin de vous déplacer au guichet pour les obtenir.
- Vous êtes immédiatement informé des demandes et des décisions de l'administration. Même l'autorisation de construire vous est transmise sous forme numérique (fichier PDF).

UNE PRESTATION NUMÉRIQUE ACCESSIBLE À TOUS

Sur le site web de l'Etat de Genève ge.ch, tapez *Demander une APA numérique...* dans la recherche. Vous y trouverez le lien vers la plate-forme APA-Démat ainsi que toute l'information sur cette prestation.



Département du territoire (DT)
Office des autorisations de construire
Rue David-Dufour 5 — 1211 Genève 8 — ge.ch

La commune de Cologny met à disposition de ses habitants des billets de spectacles d'opéra, de danse, de concerts de musique classique et actuelle, de divertissements pour enfants et de théâtre.

Chaque ménage colognote peut s'inscrire au maximum à deux spectacles pour la saison (2018-2019). Un seul spectacle par ménage sera attribué (soit deux billets), sauf disponibilité.

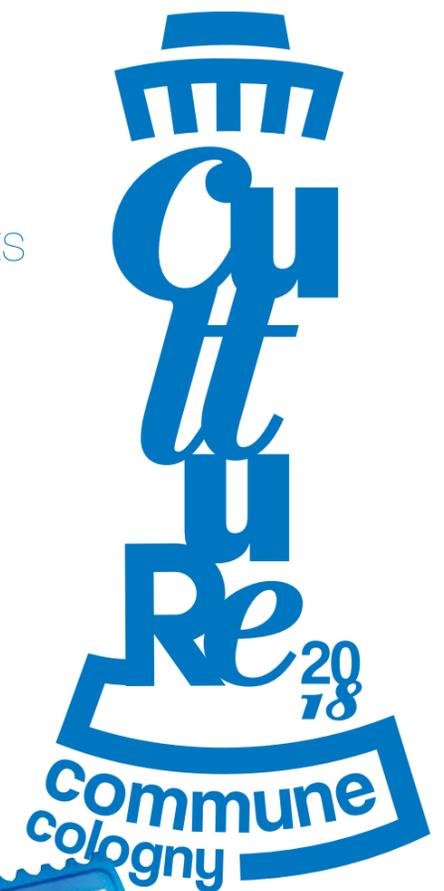
Inscriptions aux spectacles se déroulant entre septembre et décembre 2018 : **jusqu'au lundi 3 septembre.**

Tirage au sort le mercredi 5 septembre.

Inscriptions aux spectacles se déroulant entre janvier 2019 et juin 2019 : **jusqu'au vendredi 21 décembre 2018.**

Tirage au sort le vendredi 4 janvier 2019.

Les inscriptions sont prises directement auprès de la réception de la Mairie ou par téléphone.





Appartements communaux (inscriptions) / Abonnement annuel Unireso et général CFF (participation) / Attestation de vie / Attestation de domicile pour Confédérés et Genevois



Carte d'identité (établissement)/ CFF, 6 Cartes journalières commune / CGN (Compagnie Générale de Navigation), 8 abonnements en prêt / Cimetières (tous renseignements) / Clés (prêts lors de location) / Carte de communier (réduction piscine Thônex et Genève-Plage)



Documents divers, tels que photocopie certifiée



Fondation Martin Bodmer (obtention gratuite d'une carte d'accès permanent)



Réservations de salles (salle communale, centre villageois, et Faguillon) et de matériel / Renseignements divers



Vélo neuf ou kit neuf électrique (achat subventionné par la commune et le canton)

à votre service

24

LE RAPPORT ADMINISTRATIF ET FINANCIER 2017 SERA DISPONIBLE SUR LE SITE COMMUNAL PROCHAINEMENT

SERVICE TECHNIQUE

S'adresser à la Mairie

ARCHIVES COMMUNALES

Consultations sur rendez-vous
S'adresser à la Mairie

SERVICE DE L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

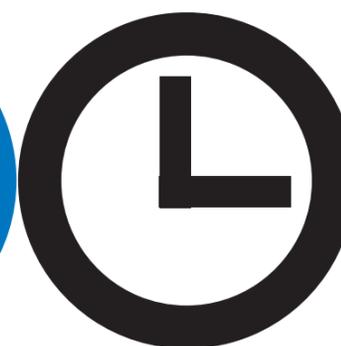
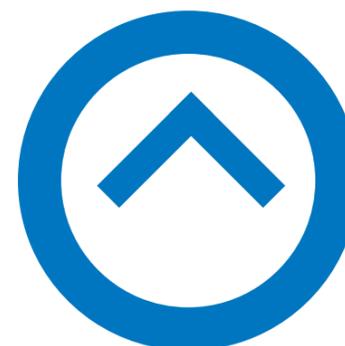
Permanence, en cas d'urgence
T. +41 79 789 56 20
S'adresser à la Mairie

SERVICE FINANCIER

S'adresser à la Mairie

POLICE MUNICIPALE

Chemin de la Mairie 15
T. +41 22 737 49 85
Guichet : de 8h30 à 12h00



HORAIRES

Lundi à vendredi
de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00



TPG LIGNE A Arrêt «Cologny-Mairie»

MAIRIE DE COLOGNY

Route de La-Capite 24
Case Postale 86
1223 Cologny
T. +41 22 737 49 49
F. +41 22 737 49 50
info@cologny.ch
cologny.ch



info@cologny.ch
cologny.ch

CENTRE DE VOIRIE ET DU FEU, SERVICE DES ROUTES, PARCS ET EMPLACEMENTS COMMUNAUX

Chemin du Tirage 9
T. +41 22 735 13 81
F. +41 22 737 49 50
Permanence :
T. +41 79 829 49 52
En cas d'urgence uniquement

INFO SUR LE PASSEPORT BIOMETRIQUE

www.passeportsuisse.ch
service des passeports
et de la nationalité
Route de Chancy 88
1213 Onex
T. +41 22 546 46 46
Guichet : lundi, mardi,
jeudi et vendredi de 7h30 à
13h30 et le mercredi
de 9h00 à 16h00
TPG : lignes K-L/tram 14,
arrêt « Bandol »

ATTESTATION DE DOMICILE

Pour les Confédérés
et les Genevois :
S'adresser à la Mairie
Pour les ressortissants étrangers :
Office cantonal de la population
et des migrations
Route de Chancy 88, 1213 Onex
T. +41 22 546 46 46
Guichet : lundi, mardi, jeudi et
vendredi de 7h30 à 13h30 et le
mercredi de 9h00 à 16h30
TPG : lignes K-L/tram 14,
arrêt « Bandol »

LÉGALISATION DE SIGNATURE ET DOCUMENTS

Service des légalisations
Route de Chancy 88, 1213 Onex
T. +41 22 546 48 60
Guichet : lundi, mardi, jeudi et
vendredi de 7h30 à 13h30 et le
mercredi de 9h00 à 16h30
TPG : lignes K-L/tram 14
arrêt « Bandol »

ETAT CIVIL

Etat Civil Arrondissement :
Campagne et rive gauche du Lac
Chemin des Rayes 3, CP 160,
1222 Vézenaz
Responsable :
Mme Laurence Grosclaude
T. +41 22 722 11 80
F. +41 22 722 11 88
etat-civil@collonge-bellerive.ch

Heures d'ouvertures au public
lundi au vendredi : 8h30 à 11h00
lundi après-midi : 15h00 à 18h30
mardi après-midi : 15h00 à 18h30
mercredi après-midi : 12h00 à 15h00

NATURALISATION

Service cantonal
des naturalisations
Route de Chancy 88
1213 Onex
T. +41 22 546 46 46
Guichet : lundi, mardi, jeudi
et vendredi de 7h30 à 13h30,
mercredi de 9h00 à 16h30
TPG : lignes K-L/tram 14,
arrêt « Bandol »

ACQUISITION DU DROIT DE CITE

Pour les Confédérés :
Les Confédérés (non Genevois)
qui souhaitent acquérir un
autre droit de cité : service
cantonal des naturalisations
(adresse ci-dessus).
Pour les Genevois :
Les Genevois qui souhaitent
acquérir le droit de cité de
Cologny doivent s'adresser
à la Mairie.